

Intervention de René Ricol sur l'annonce des lauréats Equipex  
Jeudi 20 Janvier 2011

C'est un moment important dans la mise en œuvre des investissements d'avenir. Nous avons d'abord eu le temps des conventions entre Etat et opérateur, c'était un travail de fourmi, pas très spectaculaire mais indispensable pour organiser tous les processus de sélection et pour préciser les responsabilités des uns et des autres. Nous avons eu ensuite, à partir de l'été, le temps du lancement des appels à projet. Mais c'est vraiment lorsqu'on entre dans le temps de la sélection des projets, dans le temps de la décision, que ce grand élan des investissements d'avenir se concrétise, et que chacun peut mesurer ce que cette initiative va apporter à la connaissance, à l'attractivité des nos sites universitaires et de nos laboratoires de recherche, aux succès de notre économie.

Dans quelques instants, Valérie Pécresse va donc annoncer les décisions de financement de la première vague des équipements d'excellence, ces équipements trop gros pour trouver facilement leur place dans le budget ordinaire des universités et des organismes de recherche, trop petits cependant pour émarger aux financements réservés aux très grandes infrastructures de recherche mais dont la Commission présidée par Alain Juppé et Michel Rocard avait fort bien identifié qu'ils étaient cruciaux pour la compétitivité de la recherche française. Ce ne sont pas à vrai dire les premières décisions : les démonstrateurs pré-industriels en matière d'énergies marines, les contrats de développements participatifs accordés par Oséo, l'ouverture de nouveaux internats d'excellence, le lancement de projets pilotes pour l'équipement du territoire en fibre optique, l'engagement d'études indispensables à l'élaboration d'une nouvelle version du lanceur Ariane sont autant de décisions déjà prises, dans des domaines très divers, dont certaines ont d'ailleurs été annoncées par le Président de la République et par le Premier ministre eux-mêmes, à Vernon ou à Mortain.

Mais c'est aujourd'hui la première fois qu'on annonce le résultat d'un appel à projets dédié à la recherche, la première fois qu'on dévoile d'un seul coup une liste de plus de 50 bénéficiaires, et le premier rendez-vous d'un semestre qui en comptera beaucoup, puisque nous aurons des décisions d'affectation du financement des investissements d'avenir chacun des six prochains mois.

Je suis, à titre personnel, frappé par la qualité du processus de sélection et par la qualité des projets soumis et je voudrais, Madame la Ministre, profiter de cette occasion pour rendre hommage à tous ceux qui ont participé à cet exercice.

Tout d'abord aux porteurs de projet eux-mêmes mais également à tous ceux qui ont soumissionné à l'appel à projets. Je sais bien que c'est un travail lourd, qui vient en plus des missions d'enseignement et des travaux de recherche ; je sais que le respect d'un certain formalisme – on ne peut pas s'en exonérer, tout le monde peut le comprendre – prend du temps. Mais quand bien même la production scientifique aurait à en souffrir un tout petit peu pendant quelques semaines, il me semble que ce n'est jamais du temps perdu. Qu'on gagne ou qu'on perde, le temps et l'énergie passés à structurer un projet, à s'interroger sur l'équipement manquant, à rechercher des partenariats ne seront jamais du temps et de l'énergie gaspillés.

Tous les appels à projets que nous avons lancés ont jusqu'à présent suscité une mobilisation incroyable. Pour cette première vague, lancée très vite, dans des délais tendus, pas moins de 336 candidatures, dans des domaines très divers, et dans leur immense majorité de grande qualité. Cette émulation, c'est le signe de la variété et de la pertinence de notre recherche, c'est le signe aussi du dynamisme des équipes, de leur envie d'avancer et de repousser les limites du savoir.

Comment ne pas remercier ensuite Philippe Le Prestre et en son nom, tous les membres du Jury international qu'il a bien voulu accepter de présider, ainsi que les 1853 experts qu'ils ont eux-mêmes sollicités. Je dois reconnaître avoir un moment douté, compte tenu du nombre de candidatures, que tout cela pourrait être mené dans des délais aussi serrés ; j'avais tort, je sais que le président du Jury se serait accommodé d'un peu plus de temps, mais vous avez accompli un travail extraordinaire en tenant les délais sans rien renier de la qualité d'instruction des dossiers. Le CGI, tout comme le ministère, n'ont évidemment pas participé aux travaux du Jury, mais je ne pense pas me tromper en remerciant l'Agence nationale de la recherche, et son directeur général, Jacqueline Lecourtier, pour l'efficacité, la rigueur et le professionnalisme avec lesquels elle a su gérer un appel à projet d'une ampleur et d'une ambition inédites.

Comme je l'avais dit à plusieurs reprises, nous avons suivi les recommandations du Jury. Chacun pourra le vérifier puisque ces recommandations sont rendues publiques, comme nous nous y étions engagés. Le Jury nous a grandement facilité la tâche, en hiérarchisant les projets par groupe homogène. Il nous l'a compliqué sur un point – mais vous allez voir qu'il n'y a pas lieu de le regretter – c'est en soutenant sans réserve une telle proportion de projets impossible à financer en totalité tout en restant dans l'enveloppe indicative prévue pour cette première vague, à savoir 200 M€ de dotation consommable.

Il restait donc à convertir les recommandations du Jury en décisions financières, et je dois ici remercier à leur tour les services du ministère, notamment la DGRI, ainsi que l'équipe du CGI qui ont pris leurs responsabilités pour proposer, d'une part de porter l'enveloppe de cette première vague à 260 M€ - c'est la bonne nouvelle -, et d'autre part d'affecter souvent une somme un peu inférieure à ce qui était demandé par les soumissionnaires – c'est la mauvaise nouvelle ; mais elle est toute relative car l'exercice a été conduit avec discernement, après une contre-expertise soignée des financements sollicités, et il faut bien reconnaître que certains demandaient 20 pour avoir 10...

J'ai enfin souhaité que l'insertion des projets dans le tissu économique local fasse l'objet d'une vigilance particulière, que des industriels puissent avoir accès aux équipements lorsque c'est pertinent, qu'ils participent le cas échéant au financement de leur entretien et de leur maintenance. C'était un critère de l'appel à projets, et beaucoup de soumissions témoignaient d'un effort réel en ce sens. Il faudra que les partenariats avec le monde économique soient effectifs, chaque décision de financement sera accompagnée d'une recommandation du CGI en ce sens, recommandation que je demanderai à l'ANR de mettre en œuvre dans la contractualisation à venir sur chaque projet, avec si besoin l'appui des services déconcentrés de l'Etat.

Le Premier ministre a accepté d'élargir l'enveloppe dédiée à cette première vague, il a considéré qu'il était contre-productif de repousser de quelques mois le financement de projets pertinents et matures. Ce sont donc 52 décisions qu'il signera dans les jours qui viennent, chacune précisant le financement accordé ainsi que les recommandations – recommandations fermes, vous l'avez demandé – de partenariat avec le tissu industriel local.

Il ne m'appartient pas de tirer les enseignements de cette démarche que je coordonne, mais je me laisserai aller à vous livrer quand même un sentiment personnel : le nombre et la qualité des soumissions, la rigueur du processus d'instruction des dossiers, le respect des recommandations du Jury, la fluidité du travail réalisé en aval par les administrations pour aboutir dans les meilleurs délais à des décisions financières d'application rapide sont autant d'éléments très encourageants pour la suite du programme des investissements d'avenir.